

Les origines de la Croix-Rouge

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **14 (1906)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555719>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vous engageons à le faire d'une écriture bien lisible. Nous attirons aussi votre attention sur les travaux de concours, et nous prions les comités de rappeler à leurs membres ces concours annuels.

Camarades,

Vous savez que le Comité central est chargé de créer de nouvelles sections; nous avons déjà fait ici et là des démarches dans ce but, mais nous ne pouvons pas encore vous annoncer la fondation de sections nouvelles. Cela ne nous empêchera pas de continuer nos efforts dans ce sens, et nous voudrions vous prier de nous aider dans cette tâche. C'est surtout dans

la Suisse centrale et dans la Suisse romande que vous pourriez nous rendre ce service, car notre Comité central a plus de peine, — vu son éloignement, — de prêter la main à la formation de nouvelles sociétés, que vos sections qui sont à proximité.

Recevez, chers camarades, nos meilleures salutations.

St-Gall, décembre 1905.

**Pour le Comité central
de la Société militaire sanitaire suisse,**

Le Président: J. KREIS.

Le Secrétaire: R. ZOLLINGER.



Les origines de la Croix-Rouge

« Belle idée chrétienne que celle de M. Henry Dunant, de neutraliser les ambulances et les infirmiers sur les champs de bataille. Celui qui fait le bien est de tous les pays, et il a droit à un laisser-passer universel. »

Discours de M^r Dupanloup, de l'Académie française, au congrès de Malines, le 31 août 1864.

Henri Dunant, fondateur de l'œuvre internationale de la Croix-Rouge et promoteur de la Convention de Genève, est né dans cette dernière ville le 8 mai 1828. Pendant plusieurs siècles, ses aïeux remplirent d'importantes fonctions dans la magistrature de la République genevoise. Fils aîné d'un membre du Conseil représentatif, Dunant reçut de sa mère, née Anne-Antoinette Colladon, femme de noble cœur et de haute intelligence, une éducation littéraire très soignée et des principes de générosité et de bonté qui laissèrent une empreinte indélébile et des traces profondes sur le caractère du philanthrope. Dunant était originaire d'une famille de réfugiés français qui quitta sa patrie, Bourges, lors des discordes religieuses qui ensanglantèrent la France. Dès son ado-

lescence, Henri Dunant s'occupa d'œuvre charitables. Avant de se consacrer aux blessés de la guerre, il se dévoua aux vaincus de la paix. Généreux et chevaleresque, enthousiaste, imprudent parfois jusqu'à la témérité, quand il s'agissait d'une misère à soulager, il fit sienne la cause des pauvres, des déshérités, des opprimés. Fils d'une famille patricienne, il avait cependant des goûts simples et des idées humanitaires. La littérature, l'ethnographie, l'archéologie, l'histoire des peuples et des religions, étaient ses sujets d'étude de prédilection. Il fit de nombreux voyages instructifs.

Les questions de fraternité universelle, d'harmonie entre les nations et les individus, le préoccupèrent constamment, mais la cause pacifique trouva en lui un de ses champions les plus ardents. Individualiste, mais tolérant, Dunant repoussa toujours les préjugés mesquins séparant si souvent les nations et dressant entre les classes des barrières infranchissables. Son esprit, bienveillant et large, plana au-dessus des divergences des races. Il respecta toujours toutes les opinions politiques, sans vouloir

être l'esclave d'aucune, puisant sa force dans la doctrine de l'Évangile, qui réclame la bienveillance, la charité, la paix entre toutes les créatures humaines. Ses dispositions naturelles, son énergie, son esprit d'organisation, son activité incessante furent les principales causes de son succès, de celui de la Croix-Rouge. Dunant eut pourtant des adversaires, des détracteurs, des ennemis : on ne jette des pierres qu'aux arbres qui portent des fruits. L'œuvre de Dunant fut fructueuse.

Pendant la guerre d'Italie, en 1859, Dunant voyageait dans ce pays en simple touriste. La sanglante victoire de Magenta avait ouvert la ville de Milan à l'armée française; les Autrichiens reculaient, mais sous les ordres de leur empereur, ils avaient réuni leurs forces sur les bords du Mincio et y attendaient l'ennemi. L'armée des alliés, sous les ordres de Victor-Emmanuel, de Napoléon III et du roi de Sardaigne, forte de 150,000 hommes environ, reprit l'offensive contre les Autrichiens qu'elle attaqua le 24 juin 1859, dès l'aube du jour. Ce fut la bataille de Solferino.

Henri Dunant qui se trouvait dans les environs, assista au combat, il en a raconté

les péripéties dans l'ouvrage qu'il publia « Un souvenir de Solferino ». Nous empruntons le récit qui va suivre au livre de Dunant qui donne les détails de cette

mêlée sanglante où près de 300,000 hommes furent engagés pendant plus de quinze heures !

C'est au milieu des difficultés d'un terrain inconnu à l'armée française qu'a lieu le premier choc. Elle doit se frayer un passage au travers de plantations de mûriers entrelacés par des vignes grimpantes qui constituent des obstacles inextricables. Le sol est coupé par de grands fossés desséchés et par de longues murailles peu éle-

vées mais très larges à leur base. Les chevaux sont obligés de gravir ces murailles et de franchir ces fossés.

Des collines qu'ils occupent, les Autrichiens font pleuvoir sur les armées ennemies une grêle incessante d'obus, de bombes, de boulets. A la fumée des canons tirant à mitraille se mêlent la terre et la poussière que soulèvent des nuées de projectiles. Les Français s'élancent à l'assaut des positions les plus difficiles, sous le feu des batteries qui frappent le sol à coups redoublés.

(A suivre.)



HENRI DUNANT

Fondateur de la Croix-Rouge. — Promoteur de la Convention de Genève.

